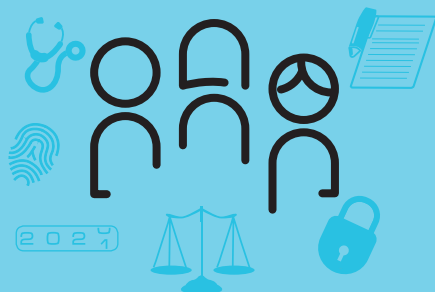




RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL (DCP)



DANS LE CADRE DU  
RÈGLEMENT GÉNÉRAL  
SUR LA PROTECTION  
DES DONNÉES (RGPD)

**Si** vous collectez des **données à caractère personnel**  
(toute information qui permet d'identifier un individu) :

→ **DIRECTEMENT**

*nom, prénom, date de naissance, photos, etc.*

→ **INDIRECTEMENT**

*géolocalisation, adresse IP, historique de navigation, etc.*

→ **PAR REGROUPEMENT**

*élève de la classe de 5<sup>e</sup> 7, pseudo, etc.*

**VOICI LES RÈGLES À RESPECTER**



# LES RÈGLES

<b>FINALITÉ</b>	→	Je définis pourquoi je collecte des données
<b>MINIMISATION</b>	→	Je limite le recueil de données à ce qui est nécessaire
<b>EXACTITUDE</b>	→	Je garantis que les données sont exactes ou mises à jour pendant l'ensemble du traitement
<b>DURÉE DE CONSERVATION</b>	→	Je limite le traitement des données dans le temps en fonction des besoins
<b>SÉCURITÉ</b>	→	Je préserve l'intégrité et la confidentialité des données avec des systèmes de sécurité adaptés
<b>TRANSPARENCE</b>	→	J'informe les personnes sur le sort de leurs données : destinataires, durée de conservation, droits, ... (registre de traitement)
<b>DROIT DES PERSONNES</b>	→	Je donne aux personnes le moyen de garantir la maîtrise de leurs données
<b>DONNÉES SENSIBLES</b>	→	J'adapte le niveau de sécurité à la sensibilité des données collectées
<b>PROTECTION DES DONNÉES SENSIBLES</b>	→	Je justifie le recueil des données au regard de mes missions <i>Santé, origine ethnique ou raciale, opinion (politique, religieuse, ...), orientation sexuelle, appartenance syndicale, ...</i>



## **RGPD - Règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018**

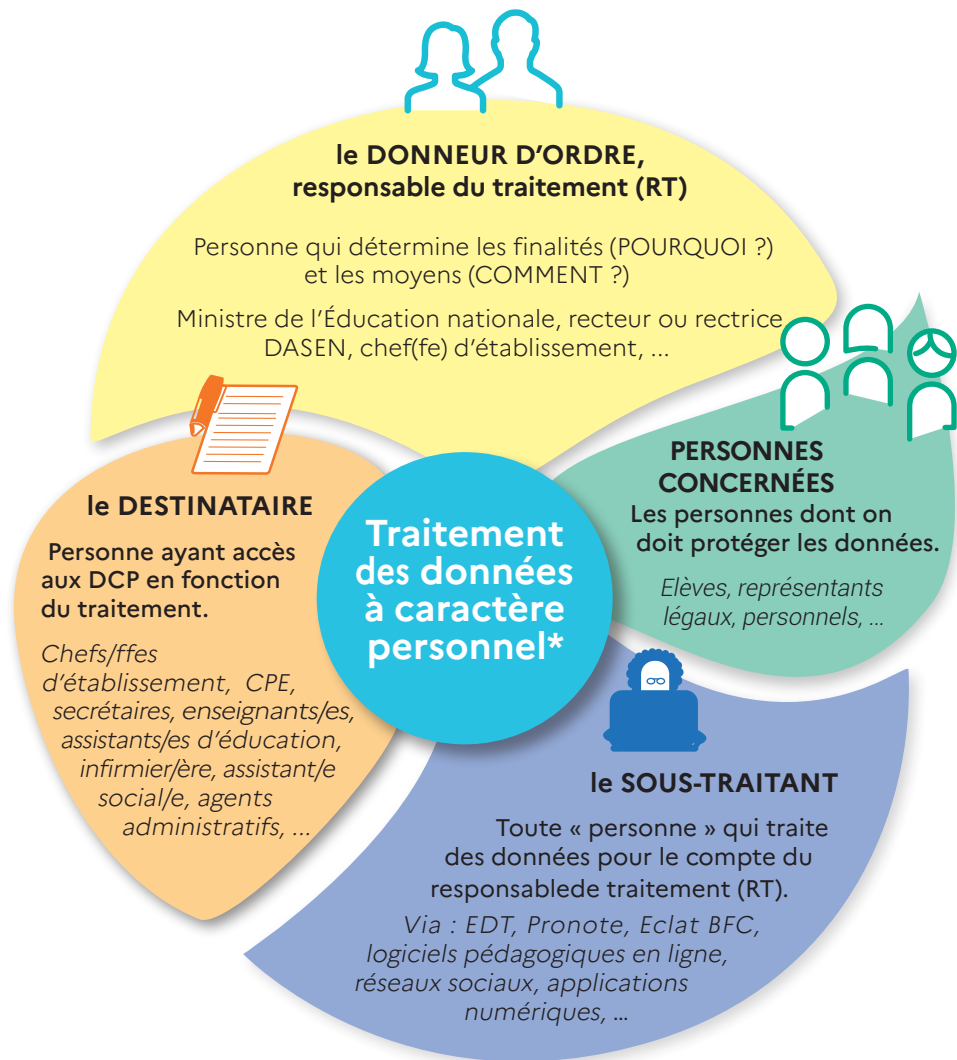
Renforcer la responsabilisation de ceux qui traitent les données, accroître les droits des citoyens. Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.



## **Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018**

relative à la protection des données personnelles modifie la LIL de 1978.

# QUI FAIT QUOI dans la chaîne de traitement des données ?



\* Toute opération portant sur des données à caractère personnel, quel que soit le processus utilisé (papier ou numérique) : **collecter, enregistrer, traiter, modifier, extraire, transférer, stocker, héberger, utiliser, ...**

# LES QUESTIONS À SE POSER

## avant d'utiliser des données à caractère personnel



### → Est-ce que j'utilise des DCP ?

Nom, prénom, âge, adresse, numéro de téléphone, @, ...

### → Sont-elles sensibles ?

Santé, origine ethnique ou raciale, opinion religieuse ou politique, orientation sexuelle, appartenance syndicale, biométrie, génétique, ...



### → Quelle est la FINALITÉ de mon traitement de données ?

### → Quelles DONNÉES dois-je utiliser pour atteindre mon but ?

Mon traitement doit être licite (conforme au droit) et légitime.



### → Ma COLLECTE DE DONNÉES est-elle proportionnée ?

Les données recueillies doivent être strictement nécessaires à l'objectif fixé.



### → Quelle est la DURÉE de CONSERVATION ?

La conservation des DCP doit être pertinente et limitée.  
Exemple : une année scolaire.



### → La CONFIDENTIALITÉ et la SÉCURITÉ des DCP sont-elles assurées ?

Stockage : **OÙ ?** / Accès : **QUI ?** / Sécurité : **COMMENT ?**

(Informations à vérifier dans les « CGU » ou la « Politique de confidentialité » pour applications numériques).



### → Quels DROITS ai-je prévus pour les personnes concernées ?

Je dois pouvoir transmettre une **INFORMATION TRANSPARENTE** et **CLAIRE** à destination des personnes concernées afin qu'elles puissent exercer leurs **DROITS** (opposition, accès, rectification, déréférencement, effacement, portabilité, limitation).

(Informations à vérifier dans « mentions légales » pour les applications numériques).



### → Suis-je CONFORME et comment le prouver ?

Je dois inscrire une **FICHE DE TRAITEMENT** dans le **REGISTRE de TRAITEMENT** auquel je suis rattaché (rectorat, DSDEN ou EPLE)

## UN CONSEIL, UN AVIS ?



Délégué à la protection  
des données

Secrétariat général - Région académique Bourgogne-Franche-Comté

✉ [dpd@ac-besancon.fr](mailto:dpd@ac-besancon.fr)

✉ [dpd@ac-dijon.fr](mailto:dpd@ac-dijon.fr)